

Trasportounito dénonciation qui sur les camions il n'y a plus des chauffeurs italiens

Ceci - il souligne l'association - est « proportionne mûr de politiques fausses et de suicide dans le secteur »

inforMARE - Trasportounito dénonciation qui en Italie, dans le secteur du cammionage, il n'y a plus des chauffeurs italiens et que dans un Pays caractérisé des très hauts taux de chômage ceci est « proportionne mûr de politiques fausses et suicide dans le secteur ».

« La totale incapacité de la politique, mais même de sujets qui devraient représenter le monde du cammionage, de comprendre les signaux qui arrivent quotidiennement de la route - a accusé le secrétaire général de Trasportounito, Maurizio Longo - il se traduit dans une réaction en chaîne à haut risque : les chauffeurs italiens, emprisonnés même en cages formatives et obligations difficilement respectables, abandonnent le secteur qui devient proie de chauffeurs étrangers, toujours plus souvent immigrés extracommunautaires avec très insuffisante qualification. Le tout à des frais des niveaux de sécurité sur les routes et les autoroutes italiennes. Et peu de chauffeurs italiens qui sont encore en service, ont un âge moyen trop haut ».

« Maintenant - il a poursuivi Longo - elle est émergence et les partis, qui sont concentrés sur leur campagne électorale, devraient avertir la gravité des dangers et même l'effet paradoxe entre les taux de chômage et l'incapacité de créer travail pour des entreprises qui voient congelés dans les aires de repos les moyens et donc les investissements qui ont réalisé ».

Pour faire face à cette situation Trasportounito il a demandé l'adoption de deux mesures qui - en second lieu l'association syndicale - ne sont pas des prorogabili. Avant tout l'élimination du cours obligatoire pour la première aquisition de CQC (Papier de Qualification du Chauffeur) auquel ils sont sujets les chauffeurs après qu'ont acquis le permis C ou CE. Trasportounito, en se rappelant de que de toute façon il resterait en vigueur l'examen pour l'obtention de la qualification CQC, a spécifié qu'avec telle suppression « aux nouveaux chauffeurs on éviterait un coût additionnel environ de 2.500 euro, qui constitue une ultérieure barrière à l'accès à cette profession ». En outre l'association a demandé « la détermination de l'entreprise-école, entreprises c'est-à-dire que, sur la de base de déterminées qualités, ils puissent pourvoir à l'formation des jeunes sur les semi-rémoques, en obtenant un dégrèvement contributif ou des incitations de type fiscal pour chaque chauffeur formé ». (2/8)